



FEDERATION ABBE FROIDURE a.s.b.l.

AVENUE PARMENTIER, 19 B4
1150 BRUXELLES



Chers Sympathisants de la Fédération Abbé Froidure,

Nous vous présentons ici les comptes de l'année 2016 de notre asbl, tels que contrôlés par le réviseur d'entreprise EuraAudit de Ghellinck et approuvés par notre assemblée générale.

Il s'agit ici bien évidemment d'une présentation synthétique. Un bilan plus détaillé est publié sur le site de la Banque Nationale, et soumis, pour contrôle, à l'A.E.R.F. (Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds) et à Donorinfo.

BILAN

L'année 2016 a été positive au niveau financier grâce à l'encaissement effectif plus important que planifié d'un legs important partagé avec une autre association caritative. La plus grosse partie de ce revenu exceptionnel, soit 282.700 € a été affecté au fonds de legs.

ACTIF	2016	2015
Immobilisé	206 €	206 €
Créances	824.028 €	1.376.355 €
Placement et disponible	2.681.514 €	1.722.770 €
Régularisation	14.480 €	12.540 €
TOTAL	3.520.228 €	3.111.871 €

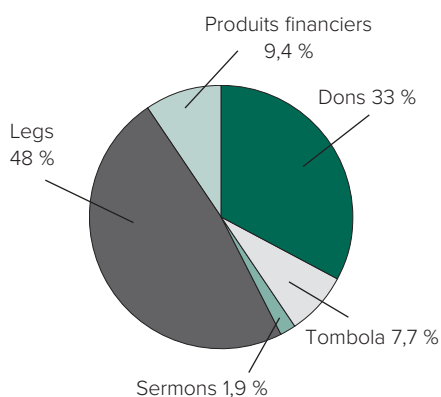
PASSIF	2016	2015
Non exigible (fonds propres et provisions)	3.319.054 €	3.055.175 €
Exigible	186.744 €	73.113 €
Résultat de l'exercice	14.430 €	-16.417 €
TOTAL	3.520.228 €	3.111.871 €

COMPTE D'EXPLOITATION

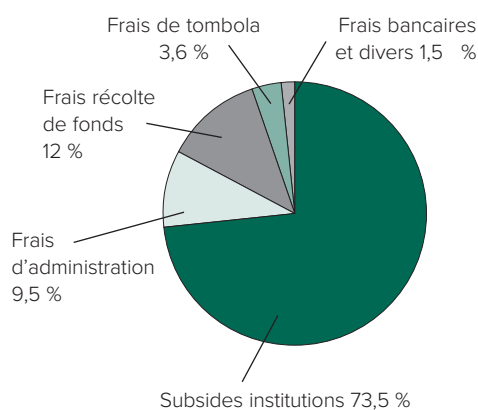
Avec l'affectation de 282.700 € au fonds de legs, l'exercice se solde par un bonus de 14.430 €.

Le niveau des subsides (404.119 €) est resté quasiment identique à 2015 (408.248 €).

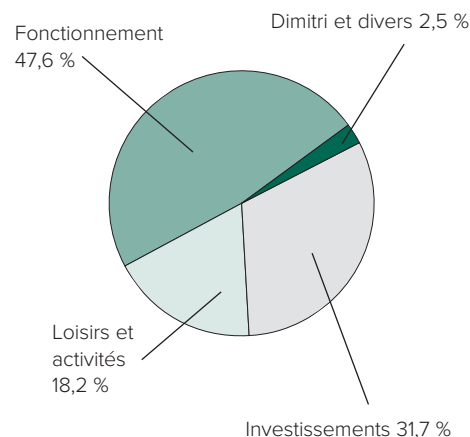
Recettes de fonctionnement: 564.301 €



Dépenses de fonctionnement: 549.871 €



Subsides aux institutions affiliées: 404.119 €



Bénéfice de l'exercice: + 14.430 €
Total recettes: 564.301 €

Total dépenses: 549.871 €

NOS ACTIONS EN 2016.

Comme il apparaît dans les chiffres ci-dessous, le total de nos subsides aux institutions affiliées s'est élevé à 404.119 €. Comme depuis plusieurs années, 3 institutions, qui ne reçoivent pas de subsides structurels des pouvoirs publics, mais dont la contribution au mieux-être des familles et des enfants défavorisés est néanmoins très importante ont bénéficié de la plus grande part (61 %) des subsides de fonctionnement.

Le second gros poste de subside est constitué par des investissements de diverse nature : rénovation de bâtiments, remplacement de mobilier des jeunes ...

Nous citons ici à titre d'exemples :

- La rénovation de plusieurs salles de bains de la Maison d'Accueil Prince Albert (subside de 7.500 €).
- L'achat de 10 vélos pour les jeunes à l'Institut Louis-Marie (intervention de 2.700 €).
- Des travaux importants (renouvellement de toiture, construction d'un escalier de secours) à l'un des immeubles occupés par la MMZ Kiosk à Anvers comme exposé dans un article de la revue n° 203 (subside de 50.000 €).

Dans cette énumération, nous nous limitons volontairement aux postes les plus importants. Mais il faut savoir que la plupart des institutions affiliées qui nous adressent des demandes, reçoivent, après examen du bien fondé de celles-ci, un subside couvrant une partie plus ou moins importante de la dépense ; cette proportion est fonction du montant de la demande, de son importance pour le bien-être des jeunes et de l'aide apportée par ces associations aux récoltes de fonds de la Fédération.

Chers amis de la Fédération Froidure, nous ne perdons jamais de vue que toutes ces actions n'ont été possibles que grâce à votre générosité, sous forme de dons et de legs.

Soyez en ici remerciés de tout cœur,

Jacques Sonnevile
Administrateur délégué

Jos Linkens
Président

